



INFORMATIONS

REPORT DE LA REUNION PLUI

Suite aux remarques formulées lors de la consultation des Personnes Publiques Associées – PPA – Services de la Préfecture, notamment la Direction des Territoires, le Conseil Départemental, la Chambre d’Agriculture, de Métiers, la réunion publique consacrée au projet de PLUI, Plan Local d’Urbanisme Intercommunal qui devait avoir lieu ce vendredi est reportée au **mardi 30 octobre à 20 heures au Foyer Saint Antoine à Maisongoutte.**

DEGRADATIONS A LA ZONE DE LOISIRS

La commune met tout en œuvre pour entretenir la zone de loisirs et l’Espace d’Animation Rural afin que ces lieux soient les plus accueillants possible pour les habitants, les enfants, les locataires de l’EAR, et les touristes.

Force est de constater que des individus s’amusent à détériorer la cabane des bûcherons remise en état cet été en arrachant des tuiles du toit, en faisant du feu à proximité et de nombreux autres méfaits.

Je tiens à préciser que la responsabilité des parents d’enfants mineurs est engagée en cas de dégâts provoqués par ces derniers...

J’en appelle au sens civique et à la collaboration de tout un chacun avec la municipalité pour que cessent ces agissements.



LOGEMENT A LOUER

Le logement du premier étage de l'ancien presbytère, F4 très spacieux est libre. Il sera mis en location dès la fin de quelques travaux, notamment d'isolation, réalisés par le bailleur social DOMIAL. Pour tout renseignement vous pouvez contacter Domial à Sélestat 2, rue Saint Léonard.

RESTAURATION DE LA CROIX DE MISSION

Que l'on soit croyant ou pas, nous pouvons nous réjouir de la restauration du crucifix et des bancs en pierres de taille de la Croix de Mission érigée par les paroissiens suite à la mission de 1844. C'est un travail d'orfèvre qui a été mené par l'artisan de la pierre, Gérard BONNET de Barr.

La conservation du patrimoine communal et religieux est aussi une nécessité. Les détails précis du financement de cette restauration vous seront présentés dans le prochain Steige INFO à paraître d'ici la fin de l'année.

RECEPTION A LA MAIRIE

La municipalité et les membres du Conseil Municipal accueilleront le vendredi 12 octobre à 19 heures à la mairie les Steigeoises et les Steigeois qui ont eu la joie et le bonheur de fêter leurs 80 et 85 ans au cours de cette année.

Sur proposition des intéressés, les couples qui ont eu ou auront le bonheur de célébrer cette année leurs noces d'or, de diamant seront honorés par la municipalité lors de la fête des aînés qui aura lieu le samedi 12 janvier 2019.

VENTE DE BOIS DE CHAUFFAGE A FACONNER

Il n'est pas prévu actuellement de vente de lots de bois de chauffage à façonner. L'exploitation du feuillus se faisant en hiver, des propositions pourront être faites au printemps.

ENTRETIEN DES TOMBES AU CIMETIERE

Nous avons constaté qu'un certain nombre de tombes n'était pas entretenu. Il est rappelé que celui-ci incombe aux familles ; la commune se chargeant de l'entretien des accès.

Bien cordialement

Le Maire

Roland MANGIN